



HAL
open science

Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux

Michel Grossetti

► **To cite this version:**

Michel Grossetti. Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux.
Terrains et Travaux : Revue de Sciences Sociales, 2011, 19, pp.161-182. halshs-01408316

HAL Id: halshs-01408316

<https://shs.hal.science/halshs-01408316>

Submitted on 4 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Les narrations quantifiées.
Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux¹**

Terrains et Travaux, n°19, pp. 161-182 (ISSN 1627-9506)

Résumé

La méthode présentée dans cet article est conçue pour des situations où l'on souhaite mettre en évidence des dynamiques sociales. Ce sont aussi des situations où l'on ne dispose pas de sources de données existantes qui puissent être formalisées, et donc où il faut en construire de nouvelles ; et où par ailleurs, on juge que les méthodes de type questionnaire ne sont pas adaptées. La méthode prend pour objet des processus au cours desquels peuvent évoluer des personnes, des organisations (ou d'autres collectifs), des relations sociales et des ressources, sans privilégier nécessairement le niveau des parcours individuels ou celui des histoires d'organisations. Cette méthode s'inspire à la fois des récits de pratiques, de l'histoire orale et d'une approche des réseaux sociaux qui se centre sur les chaînes de relations activées dans l'accès à certaines ressources. Elle consiste pour l'essentiel à réaliser des entretiens croisés portant sur le même processus, à rédiger une synthèse des témoignages et à coder certains aspects des informations obtenues.

Introduction

La méthode que je nommerai par commodité les « narrations quantifiées » a été élaborée progressivement, et de façon très empirique, à partir d'un questionnement sur la place des relations interpersonnelles dans les activités économiques. Il s'agit de ce que l'on présente souvent comme le problème de l'encastrement depuis l'article fondateur de Mark Granovetter (1985) qui désignait par cette expression la dépendance des activités économiques vis-à-vis des réseaux sociaux². Il y a une dizaine d'années, Marie-Pierre Bès et moi cherchions à évaluer l'ampleur de cette dépendance et à en comprendre les formes dans le cas des collaborations entre des laboratoires de recherche publique et des entreprises (Grossetti et Bès, 2001) et nous sommes inspirés de la méthode que le même Granovetter avait utilisée dans les années 1970 pour étudier le marché du travail (Granovetter, 1974). Dans cette étude, le sociologue américain avait interrogé au moyen d'entretiens et de questionnaires des salariés (essentiellement des cadres) qui avaient changé de ville de résidence et d'emploi entre deux recensements. Cet aspect est important : la population d'étude n'était pas sélectionnée sur la

¹ La méthode qui fait l'objet de cet article est le résultat d'un effort collectif auquel ont participé Marie-Pierre Bès, Christophe Beslay, Jean-François Barthe et Nathalie Chauvac. Je les remercie pour leurs remarques sur une première version de ce texte.

² Comme chacun sait, Granovetter reprenait un terme utilisé naguère par Karl Polanyi (1944), dont la pensée a irrigué bien d'autres approches, notamment en anthropologie économique (Godelier, 1974). Par ailleurs, d'autres auteurs ont tenté après Granovetter d'élargir la notion en définissant un encastrement « cognitif », « culturel », « politique », etc. (voir par exemple DiMaggio et Zukin, 1990).

base de caractéristiques statiques (âge, sexe, profession, etc.), mais sur des critères dynamiques (avoir connu un changement relatif à certains aspects de son parcours de vie). De la même façon, il ne s'agissait pas d'étudier ces personnes par leurs caractéristiques ou leurs activités ordinaires, mais d'analyser des processus, en l'occurrence ceux qui ont abouti à l'obtention d'un emploi. Granovetter avait reconstitué ces processus, distinguant les cas où l'emploi avait été obtenu par des « contacts personnels », autrement dit des chaînes de relations interpersonnelles, de ceux où les protagonistes avaient plutôt utilisé des annonces, des agences de recrutement ou des « démarches directes » (les « candidatures spontanées » des enquêtes françaises). D'autres chercheurs ont utilisé ce type de méthode. Ainsi, dans les années 1960 Nancy Howell Lee (1969) a reconstitué des chaînes relationnelles pour expliquer comment des femmes pouvaient trouver un médecin pour pratiquer un avortement, alors que celui-ci était encore interdit. On peut considérer qu'il s'agit d'une approche des réseaux sociaux distincte des classiques études de réseaux « personnels » ou « complets » (Degenne et Forsé, 2004), une approche qui se centre sur les « chaînes relationnelles ».

Les chaînes relationnelles peuvent être parfois être reconstituées à partir de traces relationnelles, par exemple dans les communications en ligne où l'on peut dans certains cas savoir qui a renvoyé un courrier à qui jusqu'à atteindre un destinataire avec qui s'est finalement effectué un échange. Mais de telles traces ne sont pas souvent disponibles. On peut aussi tenter de reconstituer des chaînes relationnelles au moyen de questionnaires, si le type de ressource auxquels les enquêtés accèdent est suffisamment simple et bien défini et si les processus d'accès sont déjà connus. Dans son étude, Granovetter avait d'ailleurs combiné des questionnaires et des entretiens. Un questionnaire passé en face à face permet de procéder à des relances qui s'avèrent nécessaires dans la plupart des cas. Un questionnaire auto-administré rend plus aléatoire la saisie des chaînes, surtout lorsqu'elles vont au-delà d'un seul intermédiaire. Dans le cas précis du marché du travail, il semble d'ailleurs que les questionnaires tendent à sous-estimer la mobilisation de relations personnelles (Chauvac, 2011). Ils sont difficilement utilisables lorsque l'on pense qu'il est nécessaire de reconstituer des contextes complexes et de solliciter la mémoire des enquêtés par des questions qui dépendent de ces contextes, ou encore d'obtenir des informations sur des pratiques que les personnes ne souhaitent pas rendre publiques. Dans les deux études pour lesquelles nous avons élaboré la méthode des narrations quantifiées, nous avons jugé que les questionnaires étaient inadaptés, à cause de la variation et de la complexité des histoires et des contextes. Il n'est pas exclu toutefois que l'on puisse systématiser au moyen de questionnaires certains aspects de ces recherches.

Dans l'étude des collaborations entre les laboratoires et les entreprises, nous avons entrepris de reconstituer des histoires incluant la genèse de ces collaborations, donc le processus de « rencontre » entre les représentants des organisations, en transposant la méthode des « chaînes relationnelles », mais nous nous sommes rapidement rendu compte que nous pouvions y apporter quelques améliorations en nous inspirant d'une part des « récits de pratiques » et d'autre part de l'histoire orale. Les récits de pratiques sont obtenus le plus souvent au cours d'entretiens à trame biographique avec des personnes considérées comme ayant des parcours comparables au moins sur certains de leurs aspects (Bertaux, 1997), ou encore, plus rarement, en recourant à des entretiens multiples sur une même histoire familiale (Bertaux et Delcroix, 2000 ; Delcroix, 2010). L'histoire orale consiste en général à recueillir par entretien les témoignages de divers participants d'une même histoire et à élaborer une synthèse à partir de ces témoignages (Perks et Thomson, 1998). Dans la méthode que nous avons progressivement élaborée, l'unité d'analyse n'est pas un individu, une famille ou une organisation comme c'est souvent le cas dans les sciences sociales, mais un processus

pouvant impliquer divers acteurs, individuels ou collectifs. C'est pourquoi certains entretiens peuvent éclairer plusieurs processus dans lesquels les personnes interrogées ont été impliquées à un titre ou un autre. Par exemple, dans l'étude des collaborations entre les laboratoires et les entreprises, les chercheurs interrogés ont raconté en moyenne quatre expériences de collaboration. Leurs témoignages concernent donc plusieurs processus entremêlés : leur propre parcours ; l'histoire de leur équipe (ou d'autres dont ils ont fait partie auparavant) ; les expériences de collaboration avec des industriels. Dans une autre étude, sur les créations d'entreprises (Grossetti et Barthe, 2008), où nous avons utilisé une méthode similaire, certains témoins (par exemple des responsables de services d'aide à la création d'entreprises, d'« incubateurs » ou de « pépinières ») ont pu donner des informations et leur point de vue sur plusieurs histoires d'entreprises. Par ailleurs, nous nous sommes rendu compte qu'il est souhaitable de croiser plusieurs témoignages pour reconstituer un processus³. On limite ainsi un problème inhérent aux témoignages individuels qui est le centrage du récit sur une personne et son point de vue. Les informations sont aussi recoupées avec des sources écrites (base de données du CNRS concernant les collaborations entre les laboratoires et les entreprises, fichiers administratifs et juridiques pour les créations d'entreprises). Sur la base des informations et des témoignages obtenus, nous avons rédigé des récits, que nous avons soumis à nos interlocuteurs pour leur permettre de proposer des modifications. Ces récits ont ensuite fait l'objet d'analyses qualitatives puis d'un codage pour des analyses statistiques. Nous avons aussi cherché à représenter des configurations momentanées associant certains aspects du processus, ce qui nous a conduits à imaginer un formalisme graphique.

Dans ce qui suit, je commencerai par expliquer la façon dont nous construisons les récits. Ensuite, je présenterai le codage de certains processus permettant d'évaluer les effets d'encastrement à travers l'analyse des chaînes relationnelles. J'aborderai ensuite les formalisations graphiques de configurations et l'usage que l'on peut en faire, en me centrant sur l'exemple des créations d'entreprises. En conclusion, je reviendrai sur les questions épistémologiques que suscite cette méthode et sur la réflexivité qu'elle nécessite.

1. Construire un matériau narratif sur les processus

L'objectif est d'obtenir des informations sur des processus, qui sont tous différents, mais que l'on voudrait tout de même pouvoir mettre en équivalence au moins sur certains aspects. Dans les deux enquêtes pour lesquelles nous avons utilisé cette méthode, l'un des objectifs était d'étudier la façon dont les relations interpersonnelles interviennent dans des processus au cours desquels des personnes sont mises en contact ou accèdent à des ressources. Les entretiens étaient donc orientés vers la saisie des chaînes relationnelles et de différents autres aspects que nous souhaitions éventuellement coder par la suite. Le guide d'entretien résidait presque entièrement dans les relances. Par exemple, pour l'étude des chaînes relationnelles, chaque fois que l'enquêté évoquait l'accès à une ressource externe, quelle que soit sa nature, l'enquêteur s'efforçait de lui faire préciser la façon dont cet accès s'était réalisé au moyen de questions telles que « connaissiez-vous cette personne ? », « Comment aviez-vous été mis en contact avec cette personne ? », « est-ce que c'est quelqu'un que vous connaissez depuis longtemps ? », etc. Après quelques entretiens, les enquêteurs peuvent systématiser certaines relances. Ainsi, dans l'enquête sur les créations d'entreprises, nous avons repéré assez

³ Le plus souvent nous nous sommes limités à deux entretiens. Il nous est arrivé de réaliser d'autres entretiens (cinq dans le cas le plus extrême) pour élucider certains aspects de l'histoire. Nous nous sommes arrêtés à deux lorsque nous avons le sentiment que le récit était stabilisé (absence ou rareté des contradictions, précision suffisante des informations).

rapidement certains passages obligés (rédaction des statuts, composition du capital, recherche de clients, etc.) et donc relancé les enquêtés sur ces aspects lorsqu'ils ne les abordaient pas spontanément.

Ce type d'entretien demande de la part de l'enquêteur une certaine concentration pour être précis et systématique dans les demandes de précision, notamment en ce qui concerne les modes d'accès aux ressources, ou les périodes dans lesquelles se situent les événements racontés. Cela exige aussi des prises de notes approfondies, afin précisément de procéder aux bonnes relances sans attendre un quelconque décryptage des enregistrements. Par ailleurs, si les entretiens sont enregistrés, et réécoutés en cas de besoin, la base principale d'élaboration des récits est constituée par les notes prises durant les entretiens.

Le récit (le plus souvent 5 à 10 pages) est rédigé et amendé par le chercheur dans les jours qui suivent l'entretien. Il est rédigé selon une trame chronologique, ce qui exige souvent de remettre dans l'ordre des informations obtenues lors des entretiens. Il est rédigé avec la plus grande extension possible dans la durée afin de laisser une certaine latitude dans le « découpage » des processus extraits du récit. En effet, on retrouve à petite échelle les problèmes de périodisation inhérents à toute étude de processus historiques. Il faut chercher des critères pour décider du début et de la fin des histoires. Pour les créations d'entreprises, là encore après une analyse qualitative, nous avons décidé pour le codage de faire débiter le processus au moment que l'un des fondateurs⁴ considère comme celui où il a formulé l'idée ou le projet, même de façon vague. La délimitation est particulièrement problématique lorsque les mêmes protagonistes s'engagent successivement dans des histoires qui se ressemblent. Pour les collaborations entre laboratoires et entreprises, nous avons estimé à partir des analyses qualitatives qu'une histoire est constituée de trois lignes entremêlées, celles qui concerne les personnes, celle des organisations et celle des sujets de recherche. Si au moins deux de ces lignes se poursuivaient, nous considérons qu'il s'agissait de la même histoire, même si elle passait par des montages juridiques différents. Un critère similaire a été utilisé pour les cas de créations d'entreprises successives par les mêmes personnes.

Afin de limiter les effets de cette rédaction par l'analyste, ces récits sont envoyés aux personnes interrogées afin qu'elles puissent les amender si elles le souhaitent. Le plus souvent, le récit est envoyé dans son intégralité, mais il est parfois amputé de certaines parties si l'enquêteur juge que ce qui a été rédigé peut avoir des effets néfastes sur les relations des personnes interrogées, par exemple si l'un des enquêtés confie aux enquêteurs des informations inconnues de certains de ses partenaires, ou encore s'il livre des jugements de valeur négatifs sur ceux-ci. Naturellement, ces textes n'ont pas la prétention d'exprimer la vérité ultime d'un processus. Ce sont des narrations « contrôlées » par le croisement des sources et par la vérification par les personnes interrogées elles-mêmes.

Ces narrations constituent le matériau utilisé par la suite, qui permet de réaliser des analyses à des niveaux différents. On peut en extraire des lignes narratives portant sur des parcours personnels, sur des relations, sur des organisations, ou sur des processus inclus dans l'histoire qui fait l'objet de la narration. Les récits stabilisés font naturellement l'objet d'analyses qualitatives, notamment sur certaines caractéristiques des processus comme la présence de bifurcations (Bessin, Bidart, Grossetti, 2010). Il faut souligner toutefois que, même si le matériau constitué se prêterait à des analyses processuelles (Griffin, 1993 ; Abbott 2000), ce

⁴ Étaient considérés comme fondateurs des personnes ayant participé au montage de la société durant au moins la moitié de la période antérieure au dépôt des statuts, sans que cela fasse partie de leurs fonctions professionnelles (ce qui est le cas pour ceux qui travaillent dans les services d'aide à la création d'entreprises).

n'est pas ce qui nous intéressait en priorité dans l'étude, plutôt orientée vers la saisie des phénomènes d'encastrement.

La rédaction des récits est déjà une analyse car elle exige de comprendre le mieux possible l'histoire et ses acteurs. Dans les deux enquêtes, nous avons des cas suffisamment nombreux et nous avons cherché à faire apparaître des régularités par une procédure de codage, ce qui relève de ce que l'on appelle de plus en plus les « méthodes mixtes » (Tashakkori, et Teddlie, 2003 ; Small, 2011). Les codages peuvent ici concerner des niveaux très différents : acteurs individuels, organisations impliquées, relations, processus dans son ensemble. Cela implique une deuxième analyse qualitative, qui consiste à isoler les passages qui feront l'objet de ces codages. Nous le faisons en utilisant un simple marquage graphique sur un traitement de texte, ou parfois en recourant à des logiciels d'indexation tels que Nvivo (Grossetti, Barthe, Chauvac, 2011). Naturellement, nous indexons aussi des informations utiles qui ne font pas l'objet de codages. Parmi les informations que nous avons codées figurent des processus inclus dans les narrations, des séquences dans lesquelles certains des participants mobilisent des relations pour des « transactions »⁵ économiques.

2. Identifier des processus dans le récit⁶

Nous sommes inspirés des chaînes relationnelles, mais nous avons élargi le cadre théorique pour inclure des situations dans lesquelles les personnes ne mobilisent pas des relations sociales mais utilisent d'autres moyens, que nous avons appelé des ressources de médiation (voir Grossetti et Barthe, 2008). Dans le marché du travail, les chaînes relationnelles correspondent aux cas où les emplois sont trouvés par relation et les ressources de médiation aux autres cas.

Nous codons donc une histoire, interne au récit d'ensemble, dans laquelle une personne est mise en contact avec une autre personne ou avec une ressource. Dans l'enquête sur les créations d'entreprises, nous avons codé des séquences d'accès aux ressources, qui font intervenir certains des acteurs, et des ressources dont ils disposent, autour de la mobilisation d'une ressource externe par l'un ou plusieurs des fondateurs. La ressource est externe au sens où elle est détenue au départ par un acteur qui n'appartient pas à l'entreprise. Cela inclut des éléments classiques comme les financements, les clients, fournisseurs ou partenaires, les recrutements d'employés, les acquisitions de moyens matériels (locaux, instruments), ou les conseils (juridiques, commerciaux ou de ressources humaines), mais aussi des ressources comme des informations ou des idées, ou encore des travaux effectués par des personnes externes au bénéfice de l'entreprise (un proche qui réalise bénévolement un site web par exemple). Si pour les ressources « classiques » nous avons cherché à être assez systématiques, nous nous sommes fondés pour les autres sur la mention qu'en faisaient spontanément les interlocuteurs et sur l'importance qu'ils semblaient leur accorder. Il est toujours possible de modifier la typologie des ressources en revenant aux récits pour inclure une nouvelle catégorie.

Les séquences peuvent être de durée variable (quelques heures à quelques mois), mais elles apparaissent toujours comme bornées dans le temps, au moins à la fin par le transfert d'une

⁵ J'écris « transaction » entre guillemets parce que certains transferts de ressources ne sont pas identifiés par les acteurs comme des transactions au sens économique, même s'ils se révèlent décisifs.

⁶ Cette section reprend en partie de façon résumée et reformulée ce qui figure dans l'article (en anglais) Michel Grossetti, Jean-François Barthe, Nathalie Chauvac, 2011.

ressource vers les fondateurs ou la nouvelle entreprise. Par exemple, si l'un des fondateurs trouve une personne prête à entrer au capital de la société, nous codons que la ressource est de nature financière. Si l'actionnaire est déjà connu du fondateur ou présenté par une connaissance commune, nous codons que l'accès s'est effectué par une chaîne relationnelle (de longueur 1 ou 2 dans cet exemple), ainsi que les caractéristiques (relation professionnelle, familiale, amicale, ou autre) et le contexte de création de la première des relations, celle qui part du fondateur. Si l'actionnaire a été trouvé dans un forum électronique, nous codons que l'accès s'est réalisé sur la base d'une ressource de médiation et nous codons aussi le type de ressource. En moyenne nous avons pu coder un peu plus de 15 séquences d'accès aux ressources par histoire dans la première phase de l'enquête⁷.

Codage de séquences d'accès aux ressources (enquête sur les créations d'entreprises)

Extrait (rendu anonyme) d'une histoire :

« Les statuts sont rédigés gratuitement par un commissaire aux comptes et qu'Alban a rencontré en faisant de la danse. Un dossier ACCRE (chômeur créateur d'entreprise) est monté gratuitement par un ami de longue date d'Albert (connu par le Lions Club), expert-comptable, qui aidera aussi à la rédaction du business plan et deviendra l'expert-comptable de la société ».

De cette partie de récit sont extraites deux des séquences d'accès aux ressources repérées :

SITUATION 3

Les statuts sont rédigés gratuitement par un commissaire aux comptes qu'Alban a rencontré en faisant de la danse.

SITUATION 4

Un dossier ACCRE (chômeur créateur d'entreprise) est monté gratuitement par un ami de longue date d'Albert (connu par le Lions Club), expert-comptable, (adresse disponible), qui aidera aussi à la rédaction du business plan et deviendra l'expert-comptable de la société. »

Dans les deux cas, nous avons codé que ces séquences interviennent avant le dépôt des statuts, qu'elles concernent des conseils de type juridique, qu'elles font intervenir des chaînes relationnelles de longueur 1 et qu'il s'agit de relations non professionnelles.

Ce type de codage implique d'inférer l'existence d'une cause « historique » d'un événement qui est l'accès d'une personne à une ressource ou sa mise en contact avec une autre personne. C'est un peu la même chose que lorsqu'on demande à des personnes ayant trouvé un emploi de cocher une seule réponse à une question du type « Comment avez-vous trouvé cet emploi ? ». Mais ici le codeur utilise à la fois les évaluations des personnes, lorsqu'une question de ce type a été posée dans l'entretien, et les autres informations dont il dispose, si la question n'a pas été posée. La distinction entre la mobilisation des relations et l'usage de ressources de médiation pose dans certains cas des problèmes de méthode pour lesquels nous avons trouvé des solutions empiriques (voir Grossetti, Barthe et Chauvac, 2011 pour une présentation détaillée de ces problèmes et des solutions possibles). Il faut insister ici sur l'un des grands avantages de cette méthode qui est de toujours pouvoir revenir au matériau narratif

⁷ Ne sont codés que les cas où des ressources ont été transférées. Les tentatives avortées sont repérées dans le récit mais ne sont analysées jusqu'à présent que d'un point de vue qualitatif. Il est probable que cela ait pour effet d'accroître la part des chaînes relationnelles, qui semblent aboutir plus facilement à des résultats que les autres moyens mobilisés. En revanche nous codons les cas où les enquêtés font état de problèmes les concernant (une machine inadaptée, un avocat qu'ils considèrent insuffisamment compétent, etc.). Récemment, nous avons aussi codé les pertes de ressources, mais ces données n'ont pas encore été analysées.

(un texte électronique) pour modifier les codages ou interpréter des résultats. Les codages y sont plus facilement réversibles que pour des questionnaires papier par exemple.

Les séquences sont-elles représentatives ? Dans l'étude sur les créations d'entreprises, la représentativité des séquences dépend de la représentativité des entreprises sélectionnées par rapport à un ensemble de référence qui en l'occurrence était constitué d'entreprises considérées par des institutions publiques comme « innovantes ». Nous faisons notre possible pour que cette représentativité soit la meilleure possible (ou la moins mauvaise) : nous avons cherché à équilibrer les grands secteurs techniques (ingénierie électronique et informatique ; domaine du vivant) et nous cherchons à présent dans le cadre d'une extension du corpus à diversifier les villes d'enquête par l'ajout de cas à Bordeaux, Marseille et Grenoble⁸. Des comparaisons avec des enquêtes plus massives sont difficiles à cause de la rareté des enquêtes prenant en compte les modes d'accès de la façon dont nous l'avons fait. Nathalie Chauvac, Christian Bessy et moi sommes en train de tenter une comparaison pour les recrutements d'employés avec l'enquête OFER, malgré le fait que l'intersection des deux enquêtes soit très limitée. Il semble toutefois que les ordres de grandeur de ce que l'on peut appeler un « taux d'encastrement » (la proportion de cas où l'accès aux ressources s'est effectué par des chaînes relationnelles) soient assez comparables avec ceux obtenus dans d'autres enquêtes. Par exemple, la part des recrutements effectués par relations est similaire avec ce qu'avait trouvé Granovetter pour des milieux professionnels similaires. Mais surtout, l'évolution de ce taux d'encastrement au cours du processus semble s'effectuer toujours dans le sens d'un « découplage » progressif (plus d'accès par des dispositifs, plus de relations professionnelles que non professionnelles), dont l'importance varie selon les types de ressources. En fait, il faudra attendre des enquêtes plus massives à venir pour avoir une estimation plus précise de la représentativité des données et de la généralité des résultats que nous avons obtenus.

Le codage de séquences d'accès aux ressources a permis d'évaluer la part des situations dans lesquelles les relations interpersonnelles avaient été décisives (44% pour les collaborations entre les laboratoires et les entreprises, 57% pour les accès aux ressources des fondateurs d'entreprises). Parmi les relations, les liens professionnels prenaient aussi au fil du temps plus d'importance que les liens non professionnels (voir Grossetti et Barthe, 2008 pour des résultats détaillés). Mais, plutôt que de revenir sur ces résultats déjà publiés, je voudrais illustrer ici l'intérêt de la méthode par des résultats complémentaires. L'enquête se poursuit depuis 2009⁹ avec une extension dans deux directions, premièrement dans la durée avec un suivi longitudinal (nouvel entretien en 2009 et 2010) de 22 entreprises parmi celles qui avaient fait l'objet d'une enquête en 2005 ou 2006 et qui sont encore en activité, et deuxièmement dans le nombre de cas, avec l'ajout de nouvelles entreprises, certaines à Toulouse, mais la plupart choisies dans des villes différentes (Bordeaux, Marseille, Grenoble). Nous disposons au moment où ces lignes sont écrites d'une centaine d'histoires rédigées mais le codage ne concerne pour le moment que 63 cas. En tenant compte des cas qui ont fait l'objet d'un suivi longitudinal, nous disposons de 1 401 séquences pour lesquelles l'information disponible permet des analyses approfondies. Cela permet de prolonger et affiner les résultats obtenus auparavant. Le tableau 1 présente pour les grands types de ressources la part des accès effectués par des chaînes relationnelles en fonction de la phase de l'histoire des entreprises où se situe la séquence concernée. Elle permet de vérifier à nouveau l'hypothèse d'un découplage progressif des entreprises (diminution de la part des accès par

⁸ L'étude d'origine comportait essentiellement des entreprises de la région Midi-Pyrénées (50 sur 53), réparties entre l'agglomération de Toulouse (35 cas) et celles de Castres et Tarbes.

⁹ Dans le cadre du projet « Appuis sociaux de l'entrepreneuriat », dirigé par Pierre-Paul Zalio et moi-même, qui bénéficie d'un financement de l'Agence nationale de la recherche.

réseaux). Ce qui est nouveau par rapport à l'analyse précédente, c'est le découplage plus massif dans la dernière phase (après la cinquième année), où, en tenant compte d'histoires plus longues collectées dans la phase actuelle de l'étude, la part des accès par relations descend aux alentours de 10%. En fait, cela est dû au fait que 3 des 63 entreprises étudiées ont réussi à accéder à des marchés plus massifs, où les clients ne sont plus trouvés un par un, mais sont mis en contact avec l'entreprise par des interfaces électroniques ou des réseaux de démarchage systématique. Dans les trois cas, on change d'échelle avec des dizaines, voire, pour une d'entre elles, des centaines de clients. Remarquons que si l'accès à ces marchés est un signe de succès pour ces entreprises, d'autres ont connu une croissance aussi importante, voire plus importante, de leur chiffre d'affaire et de leur effectif en n'ayant qu'un nombre limité de gros donneurs d'ordres. Si l'on enlève ces trois entreprises ayant de nombreux clients, la part des accès par les réseaux sociaux remonte au-delà des 35% et il en est de même si l'on enlève les clients du total des ressources. Même si ces résultats sont très provisoires, ils ouvrent une perspective intéressante pour l'analyse des phénomènes d'encastrement. En effet, l'accès de certaines entreprises à des marchés « de masse » — même si dans ce cas il ne s'agit pas du consommateur final, mais d'autres entreprises plus proches de celui-ci que celles que nous avons étudiées — présente des similarités avec l'intuition d'Harrison White selon laquelle l'intégration dans un marché s'accompagne souvent d'un découplage vers l'aval (les clients) alors que l'encastrement peut rester important vers l'amont (financements, locaux, fournisseurs, recrutements, etc.) (White, 2002). Le codage des données restantes devrait permettre de stabiliser ce résultat et de discuter plus en profondeur les thèses de White.

Tableau 1. Part des accès aux ressources effectués par chaînes de relations selon la phase de l'histoire des entreprises (63 entreprises, 1401 séquences)

Moment du processus	avant le dépôt des statuts	1re année	2 ^e à 5 ^e année	après la 5e année
Type de ressource				
Ressources amont	60,3%	44,4%	44,7%	41,7%
Recrutements	90,6%	63,6%	38,5%	38,3%
Clients	84,2%	27,3%	18,5%	2,1%
Total	64,6%	46,3%	36,4%	10,5%
Total sans les clients	63,4%	51,2%	40,9%	39,8%
Total sans 3 entreprises ayant de nombreux clients	65,2%	51,1%	40,2%	43,7%

Cette méthode de codage des séquences a été utilisée dans différentes thèses récentes en économie, sur les relations science-industrie (Ferru, 2009) et l'économie informelle en Afrique (Berrou, 2010), ainsi qu'en sociologie pour l'étude du marché du travail (Chauvac, 2011), produisant à chaque fois des résultats intéressants. Elle pourrait être appliquée à beaucoup de situations similaires, où des processus aboutissent à des accords entre des acteurs qui soit sont déjà en relation, soit ne le sont pas mais sont rapprochés par des chaînes relationnelles ou bien par des dispositifs (trouver un logement, des colocataires, etc.).

Les séquences d'accès aux ressources ne sont que l'un des aspects que l'on peut systématiser à partir des narrations contrôlées. On peut naturellement coder les caractéristiques des personnes ou des organisations, ce que nous avons fait pour la deuxième enquête. On peut aussi chercher à formaliser des configurations momentanées associant des acteurs, des ressources et des relations.

3. Formaliser des configurations

À partir des récits, lorsque l'information est suffisamment détaillée, on peut chercher à faire des « arrêts sur image », à reconstituer des configurations d'acteurs, de ressources et de relations que le récit met en scène. C'est en partant des données et après divers essais, que nous avons imaginé un formalisme graphique assez simple qui fait apparaître les acteurs individuels et leurs relations, ainsi que les organisations impliquées et leurs relations, mais aussi, surtout dans la seconde enquête, une partie des ressources sur lesquelles les acteurs s'appuient. Les acteurs individuels sont figurés par des cercles, ce qui permet de différencier par le graphisme leur statut dans l'analyse, en l'occurrence distinguer les personnes considérées comme les fondateurs de l'entreprise, signalés par un cercle plus épais. Les organisations sont représentées par des rectangles. Les relations sont montrées sous la forme de traits, plus épais lorsqu'elles relient des organisations. Les ressources sont figurées par des triangles et reliées aux acteurs qui les « détiennent ».

Dans cette étude, ces graphiques ont été réalisés de façon très fruste, soit à la main, soit au moyen des outils graphiques d'un logiciel standard de traitement de texte peu efficace pour dessiner¹⁰. Ce sont des formalisations intermédiaires destinées à l'analyse, qui ont un double usage. D'une part, elles aident à systématiser l'analyse des configurations et de leurs évolutions, en invitant à examiner toutes les relations entre les acteurs considérés, et d'autre part, elles offrent un support visuel pour l'analyse. Naturellement, ce ne sont en rien des « photographies de la réalité », elles en sont une reconstruction simplifiée, approximative et partielle, mais qui fait sens par rapport à la problématique de l'encastrement. Nous avons réalisé ces graphiques pour trois moments différents : d'abord, quelques semaines avant le dépôt des statuts, lorsque les ingrédients de la future organisation sont pratiquement tous réunis ; ensuite, quelques semaines après le dépôt des statuts, lorsque l'organisation existe officiellement, a pu établir des liens avec des premiers clients, éventuellement recruter des employés ; enfin, dans une période de stabilité des effectifs et du chiffre d'affaire située plus d'un an et moins de cinq ans après le dépôt des statuts. Nous n'avons pu réaliser ces graphiques que pour trente récits, les autres n'étant pas suffisamment précis.

L'histoire qui me servira d'exemple est celle de la société Linett¹¹, dont un extrait a déjà été présenté plus haut pour illustrer le codage des séquences d'accès aux ressources. Linett est une société spécialisée dans la réalisation de systèmes de terminaux bancaires électroniques. Cette société est créée par trois personnes : Alban, un ingénieur au chômage au début de l'histoire ; Albert un retraité très actif, ancien dirigeant d'une société qui avait employé Alban plusieurs années auparavant (la société Infobank) et qui conserve un poste d'administrateur et un bureau dans la société Cébank, filiale d'Infobank, dirigée par un de ses anciens collaborateurs, Valentin ; et enfin Oleg, cadre de la société Sobank, une autre filiale d'Infobank, et ancien collègue d'Alban et d'Albert. Alban prendra la direction de Linett,

¹⁰ Nous testons différents autres outils pour faire mieux sur le plan graphique ...

¹¹ Les noms sont fictifs et certains éléments de contexte ont été gommés pour préserver l'anonymat des enquêtes.

Albert devenant directeur adjoint. Oleg sera impliqué fortement dans la création de la nouvelle société, mais il ne peut pourtant y prendre une part formelle au moins dans les premiers temps, à cause de possibles conflits d'intérêts avec certains clients.

La figure suivante représente la configuration de création de Linett. Y sont figurés entre autres les trois fondateurs, Alban, Albert et Oleg, ainsi que Valentin (noté « Val. » sur la figure), qui prête des bureaux et un ordinateur de la Cébank à Alban pour développer la première version de son logiciel. Les organisations figurées sont la Cébank, la Sobank, qui a un lien contractuel avec un client qui pourrait devenir celui de Linett, et le client en question. Nous avons aussi représenté un « milieu » englobant, qui fait référence dans les entretiens, celui d'Infobank, société par laquelle tous les individus sont passés, et dont sont issues deux des organisations impliquées dans cette phase. Les ressources sont des compétences, des idées ou des moyens matériels (locaux, ordinateur). L'idée d'Oleg est importante car c'est elle qui fait le lien entre le savoir faire technique d'Alban et un marché potentiel très important en train de se constituer (lié à la déréglementation d'un secteur d'activité).

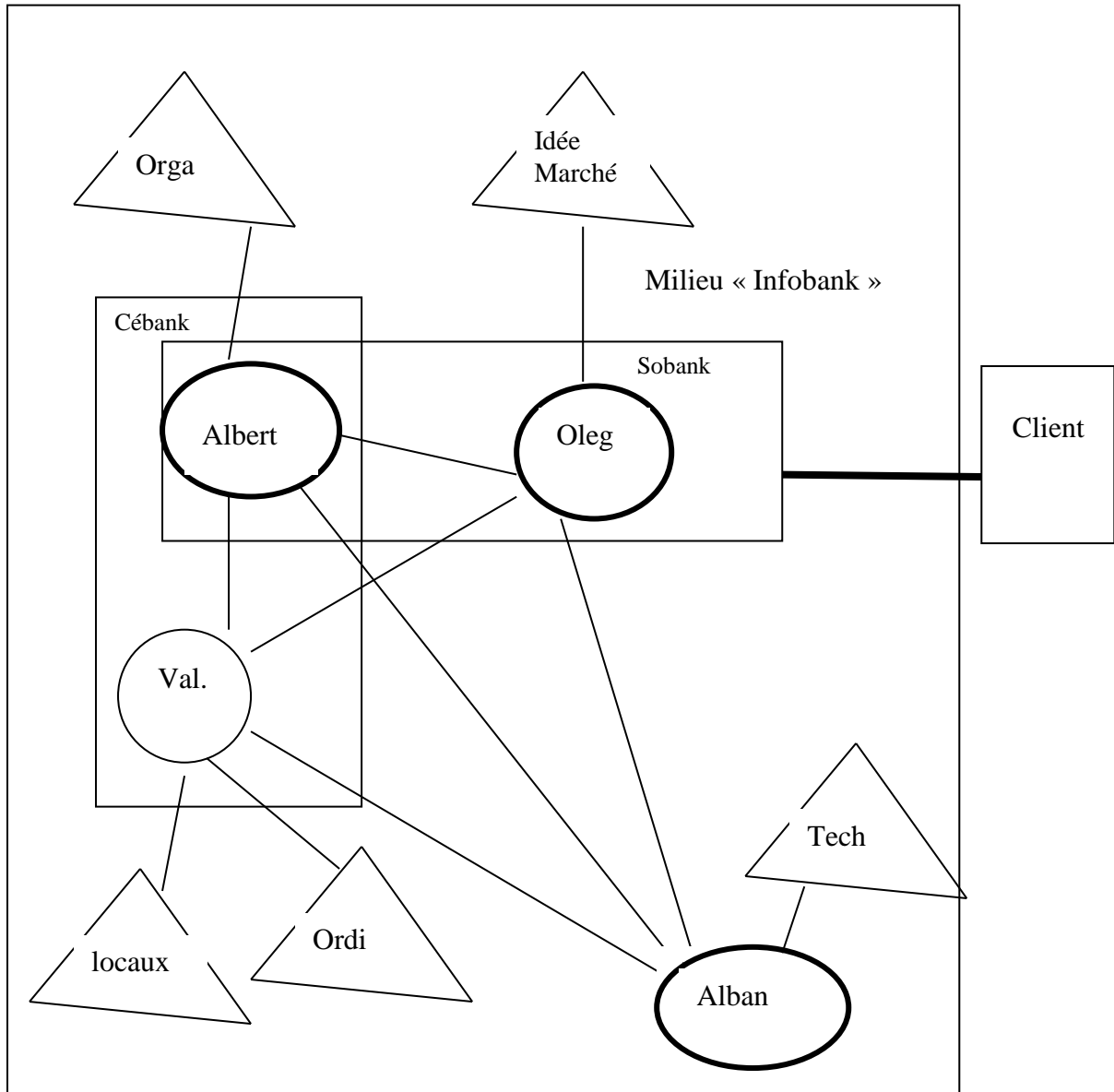


Figure 2 : Configuration de création de LINETT (quelques semaines avant le dépôt des statuts)

Si nous figeons la situation de la nouvelle entreprise quelques semaines après le dépôt des statuts, nous observons des mouvements de toutes sortes, mais ceux-ci restent d'ampleur limitée. Dans le cas de Linett (figure suivante), cette deuxième phase se traduit surtout par la formalisation de la configuration déjà présente dans la phase précédente. Les changements concernent le recrutement de deux ingénieurs, de l'arrivée d'un nouveau client et d'un fournisseur (une ressource essentielle sans laquelle le projet de Linett n'aurait aucun sens). La nouvelle entité apparaît avec ses frontières et ses relations. La Sobank est toujours là parce qu'Oleg continue à participer au projet. En revanche, la Cébanc a disparu du cadre car elle ne joue plus aucun rôle dans cette période (elle reviendra dans la troisième phase).

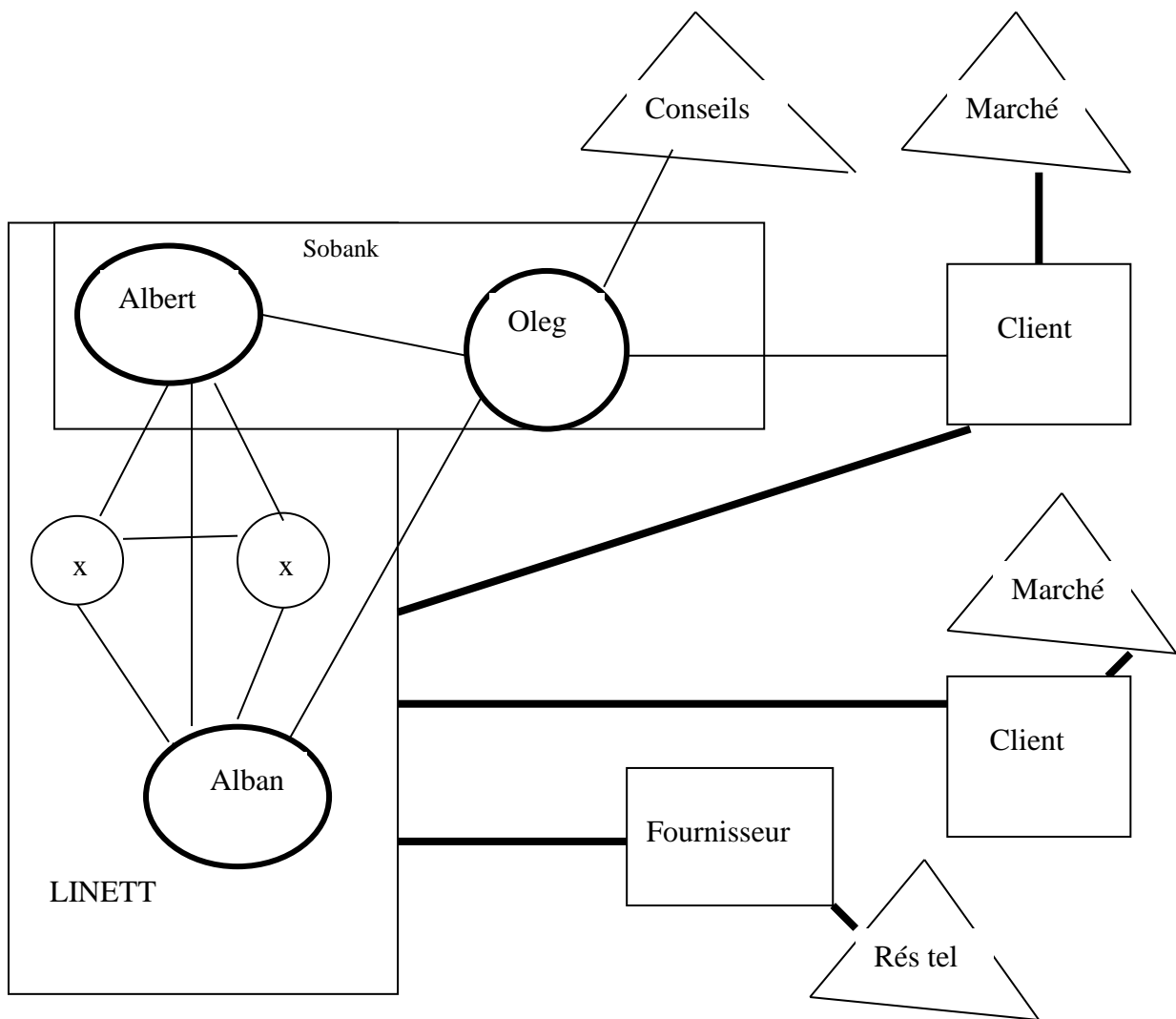


Figure 3 : Configuration de LINETT quelques mois après le dépôt des statuts

Quatre ans après sa fondation, la société a nettement décollé. Les premiers clients ont été difficiles à convaincre, mais après quelques mois de mise en œuvre du système technique de Linett, celui-ci s'est avéré plus rentable que ceux de la concurrence et de nombreuses banques l'ont adopté, au point qu'il est devenu par la suite progressivement dominant dans le contexte français. La rémunération de Linett étant fondée sur un petit pourcentage prélevé sur chaque usage du système, et ces usages se comptant en millions, le chiffre d'affaire s'est littéralement envolé, dépassant de très loin toutes les prévisions des fondateurs. Au moment de nos premiers entretiens avec eux, qui est celui auquel correspond la figure suivante, la société compte 10 membres : les deux dirigeants, une secrétaire en contrat de qualification, un directeur commercial, et 5 ingénieurs. Deux ingénieurs sous-traitants de Cébank (la filiale d'Infobank qui avait accueilli Alban lors du montage de la société) s'ajoutent à l'effectif et sont en voie d'être intégrés. Linett a ouvert des succursales à Rio, Londres et Madrid. Il y a aussi deux filiales. Linett-cast a été créée par un ami d'un ami d'Alban, qui souhaitait développer un nouveau système d'affichage numérique. Mais les débouchés semblent restreints et cette filiale pourrait fermer prochainement. Linett-line est le résultat du rachat d'une petite société (2 personnes) qui était en dépôt de bilan. L'avenir de cette société paraît aussi relativement compromis. Linett a donc engendré d'autres organisations, certaines sur la base de relations interpersonnelles préexistantes, d'autres à partir de logiques plus marchandes. Pour la petite histoire, au moment du deuxième entretien, en 2009 (donc 5 ans après la situation figurée sur le graphique), la société comprenait une cinquantaine de salariés, dont 30 en France, et s'était développée au Brésil et en Inde, en diversifiant ses produits (notamment vers le paiement en ligne).

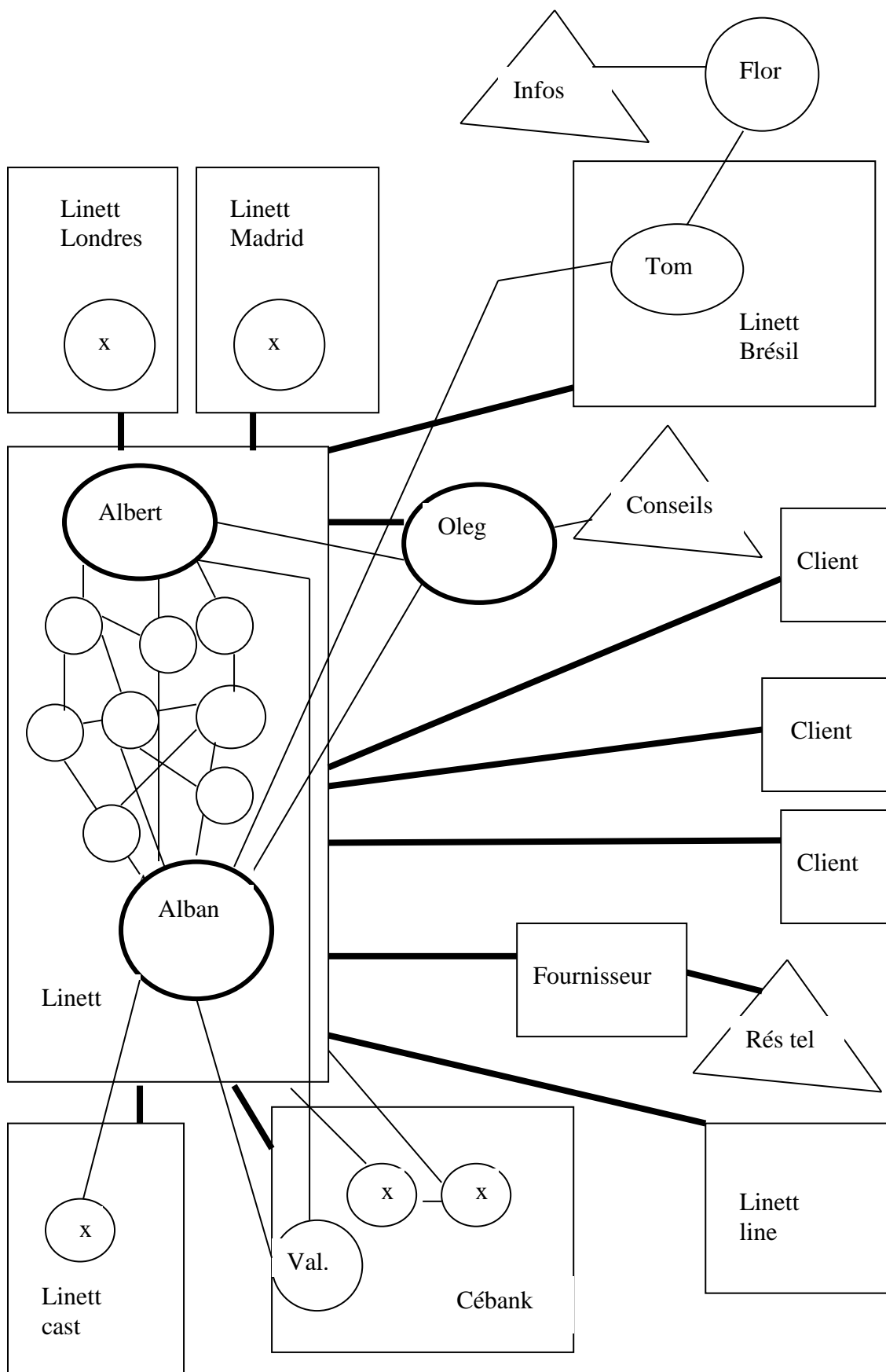


Figure 4. Configuration de Linett, 4 ans après sa création

L'un des problèmes majeurs est de choisir ce qui doit figurer dans le graphique. Dans ce cas, nous avons fait apparaître les fondateurs et membres de la nouvelle entreprise, les organisations auxquels les uns et les autres sont liés (et au sein de ces organisations les personnes avec qui existent des liens interpersonnels), ainsi que les ressources qui apparaissent dans le récit comme des enjeux importants. Ces choix sont guidés par la problématique et le cadre théorique. Ils pourraient naturellement être différents si l'angle d'analyse était autre. Un des intérêts de ces graphiques est d'aider à regrouper l'information pour caractériser une phase du processus.

Nous avons ensuite codé l'essentiel des informations présentes dans les graphiques en prenant l'entreprise comme unité d'analyse. Les variables codées étaient le nombre d'individus, d'organisations, de ressources, le nombre de relations entre individus et entre organisations, dans la phase 1 (avant le dépôt des statuts), puis tous les changements concernant ces éléments entre cette phase 1 et la phase 2 (quelques temps après le dépôt des statuts), et enfin la même chose entre la phase 2 et la phase 3 (entre un an et quatre ans après le dépôt des statuts). Cela permet de calculer les densités respectives des réseaux d'individus et d'organisations, de suivre l'évolution des configurations. L'analyse des différents paramètres a permis de faire apparaître un « entourage » de l'entreprise, qui comprend des individus et des organisations ayant des liens relativement durables avec elle. Cet entourage est important à toutes les phases, et ne varie pas linéairement avec la taille des entreprises (tableau 2 ; voir Grossetti et Barthe, 2008 pour des résultats détaillés).

Tableau 2. Caractéristiques des configurations selon les phases de l'histoire de l'entreprise (30 récits codés)

Phases de l'histoire de l'entreprise Caractéristiques des configurations	Phase 1 (avant le dépôt des statuts) Moyenne	Phase 2 (quelques semaines après le dépôt des statuts) Moyenne	Phase 3 (entre 1 an et 4 ans après le dépôt des statuts) Moyenne
Nombre d'individus	6,5	7,2	10,9
dont membres de l'entreprise	2,1	3,2	7
dont non membres	4,4	4	3,9
Nombre d'individus nouveaux (absents de la configuration dans la phase précédente)		1,9	4
Nombre d'individus disparus (présents dans la phase précédente et disparus)		1,6	0,6
Nombre d'organisations	4	4,6	6,2
Nombre de ressources	5	8,5	10
Densité du réseau des individus	0,6	0,7	0,6
Densité du réseau des organisations	0,3	0,5	0,4

L'analyse plus détaillée nous a aussi permis de vérifier l'existence de différences entre les secteurs d'activité, notamment en ce qui concerne la densité des réseaux d'organisations, plus élevée dans le domaine de l'ingénierie où existent des milieux industriels structurés et stables, et moins dans le domaine des sciences du vivant, plus émergent.

Intérêt et précautions d'usage

La méthode des narrations quantifiées présente l'intérêt d'être totalement orientée vers la saisie des dynamiques : la narration permet de se concentrer sur le changement, sans empêcher toutefois de faire de temps en temps des arrêts sur image qui éclairent des environnements structurels. Fondée sur les entretiens ou des observations, elle permet d'enquêter sur des terrains variés et d'obtenir des informations utiles, même dans des situations où celles-ci sont jugées « sensibles », ce qui est souvent le cas pour la mobilisation de relations personnelles dans des activités économiques. Une autre qualité est sa relative légèreté : deux entretiens approfondis et une analyse documentaire permettent en général de reconstituer une histoire. Cela permet de constituer des corpus de cas, et d'éviter les effets déformants de la monographie, qui rend les généralisations toujours difficiles. L'accumulation des cas comme les approximations des différents récits et produit des résultats statistiques remarquablement stables et cohérents. La formalisation graphique est plus expérimentale que le codage des séquences d'accès aux ressources et il est probable que nous nous sommes encore loin d'en avoir tiré tout le parti possible. Elle permet de mettre l'accent sur les liaisons relativement stables, alors que les séquences d'accès aux ressources font plus de place à des liens éphémères ou à l'activation de liens faibles. Son principal intérêt est de produire une visualisation des configurations qui tient compte des différents types d'entités définies dans le cadre analytique (individus, organisations, ressources, relations entre entités) sans réduire ces configurations à un simple réseau d'individus ou d'organisations, comme c'est trop souvent le cas lorsque les chercheurs se rabattent sur les logiciels d'analyse les plus courants.

Cette méthode présente aussi des difficultés de mise en œuvre et des limites que j'ai présentées au fil du texte. Je voudrais souligner la nécessité de réaliser soigneusement les entretiens, et d'éviter dans la mesure du possible de trop simplifier la méthode (ne faire qu'un entretien, ne pas envoyer les récits aux enquêtés). Il faut aussi être conscient du fait que cette façon de construire un matériau intermédiaire, en suscitant les témoignages des personnes, puis en opérant une totalisation de ces témoignages au sein d'un récit implique une posture objectivante dans laquelle c'est le chercheur qui raconte l'histoire à partir d'un cadre théorique au moins en partie préexistant (ici les notions de relation interpersonnelle et de ressources de médiation par exemple), même si le poids du chercheur est un peu relativisé par l'envoi de versions préliminaires du récit aux enquêtés et par la prise en compte de leurs réactions. La méthode a été adaptée avec beaucoup de succès à un terrain africain (Berrou, 2010). Il peut toutefois être préférable dans certains terrains de construire le récit à partir d'observations ethnographiques, ou encore de le remplacer par un matériau plus brut fait de *verbatim* et d'écrits produits par les acteurs. *In fine*, ce sera toujours le chercheur qui choisira la mise en scène, mais il peut plus faire plus ou moins de place aux contributions des enquêtés. Si l'on choisit d'étudier des processus, il est inévitable de procéder à des mises en intrigue. Celles-ci sont bien sûr toujours menacées par des impositions de sens, des acteurs eux-mêmes, ou du chercheur. Je préfère ce risque à celui de la mise à l'écart de cette dimension cruciale de la vie sociale. Mais la conscience du risque invite à faire preuve d'une réflexivité permanente dans la construction des récits.

Références

Abbott Andrew et Angelina Tsay, 2000. « Sequence Analysis and Optimal Matching Methods in Sociology », *Sociological Methods and Research*, Vol. 29-1, pp. 3-33.

Berrou Jean-Philippe, 2010. « Encastrement, réseaux sociaux et dynamique des micro et petites entreprises informelles en milieu urbain africain », thèse d'économie, Université de Bordeaux IV.

Bertaux Daniel, 1997. *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Nathan, coll. « 128 », Paris.

Bertaux Daniel et Delcroix-Bertaux Catherine, 2000. « Case histories of families and social processes », in Prue Chamberlayne, Tom Wengraf and Joanna Bormat (Eds), *The Turn to biographical method*, Routledge, Londres et New York, pp. 71- 89.

Bessin Marc, Bidart Claire, Grossetti Michel (dir.). 2010, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, Paris.

Chauvac Nathalie, 2011. « L'embauche, une histoire de relations ? Réseaux et dispositifs de médiation au cœur du marché de l'emploi », Thèse de Sociologie, Université de Toulouse 2 Le Mirail.

Degenne Alain et Forsé Michel, 2004. *Les réseaux sociaux*, Paris, A. Colin.

Delcroix Catherine, 2010. « S'engager dans la durée. De la relation d'enquête aux effets de la publication », in Jean-Paul Payet, Corinne Rostaing et Frédérique Giuliani (dir.), *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

DiMaggio Paul et Zukin Sharon (eds), 1990. « Introduction », in *Structures of Capital. The social organization of economy*, Cambridge University Press, pp.1-36

Ferru Marie, 2009. « La géographie des collaborations pour l'innovation : le rôle des contraintes de ressources et de mise en relation », thèse d'économie, Université de Poitiers.

Godelier Maurice, 1975. Préface de l'ouvrage *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, traduction française de l'ouvrage collectif dirigé par Karl Polanyi et Conrad Arensberg, *Trade and Markets in Early Empires*, New-York, Free Press, 1957.

Granovetter Mark S., 1974. *Getting a Job. A Study of Contacts and Careers*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

Granovetter Mark S., 1985. « Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness », *The American Journal of Sociology*, Vol. 91-3, pp. 481-510.

Griffin Larry J., 1993. « Narrative, event-structure analysis, and causal interpretation in historical sociology », *American Journal of Sociology*, Vol. 98-5, pp.1094-1133.

Grossetti Michel, Barthe Jean-François, Chauvac Nathalie, 2011. « Studying relational chains from narrative material », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*. (à paraître)

Grossetti Michel et Bès Marie-Pierre, 2001. « Encastements et découplages dans les relations science – industrie », *Revue Française de Sociologie*, Vol. 42-2, pp.327-355.

Grossetti Michel et Barthe Jean-François, 2008. « Dynamiques des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises », *Revue Française de Sociologie*, Vol. 49-3, pp.585-612.

Howell Lee Nancy, 1969. *The search for an abortionnist*, University of Chicago Press.

Perks Robert et Thomson Allistair (dir.). 1998, *The Oral History Reader*, New York, Routledge.

Polanyi Karl, 1944. *The Great Transformation*, Boston, Beacon Press, (version française traduite par Catherine Malamoud et Maurice Angeno, *La grande transformation*, Paris Gallimard, 1983).

Small Mario Luis, 2011 (à paraître). « How to Conduct a Mixed Methods Study: Recent Trends in a Rapidly Growing Literature », *Annual Review of Sociology*, Vol. 37.

Tashakkori Abbas, Teddlie Charles B., 2003. *SAGE Handbook of Mixed Methods in Social & Behavioral Research*, Londres, Sage.